

Bruxelles, le 16 mai 1986

NOTE BIO(86) 135 AUX BUREAUX NATIONAUX
C.C. AUX MEMBRES DU SERVICE DU PORTE-PAROLE

RENDEZ-VOUS DE MIDI (F.LE BAIL)

Sujet traite :

DIFFEREND COMMUNAUTE/ETATS-UNIS SUR L'ELARGISSEMENT

446 : 382(103)

+ 441.3(103)

+ 441.213

Nous avons informe les journalistes que les autorites americaines imposeront a partir du 19 mai 1986 des plafonds quantitatifs a l'importation aux Etats-Unis de certains produits europeens en reponse aux dispositions appliquees au Portugal pour les cereales et les graines oleagineuses du fait de l'elargissement (reserve de 15% pour les exportateurs communautaires pour les cereales, controle a l'importation pour les graines oleagineuses). En outre, les Etats-Unis ont annonce une deconsolidation de leurs droits de douane sur d'autres produits en reponse a l'application en Espagne des prelevements variables communautaires aux importations de cereales fourrageres.

Les produits tombant sous la premiere mesure americaine, liee au volet Portugal, sont le chocolat, les bonbons, les jus de pomme ou de poire, la biere et le vin blanc d'une valeur superieure a \$ 4 par gallon. Pour ces produits, des restrictions quantitatives ont ete introduites. Celles-ci sont "non restrictives" : les quotas ont ete fixes selon les autorites americaines a 120% de quantites exportees en 1985, sauf pour le vin blanc ou le quota est de 140%.

Quant a la deconsolidation liee au volet Espagne, les Americains ont indique qu'ils retireront leurs concessions au GATT si des compensations ne sont pas obtenues de la Communaute pour le 1er juillet 1986. Ces produits en cause sont le jambon, certains fromages, les chicons, les carottes, les olives, les vins blancs autres que ceux touches par la premiere mesure, le brandy, les liqueurs, le gin et le houblon.

A cette occasion, M. DE CLERCQ a fait la declaration suivante:

"Je deplore la decision prise par le President des Etats-Unis. Elle nous fait entrer dans un processus inutile d'escalade de mesures commerciales que la Communaute n'a pas provoque. Cela est d'autant plus regrettable que cette escalade se situe au moment meme ou nous cherchons a nous mettre d'accord pour lancer un nouveau round de negociations commerciales dont le but est de liberaliser le commerce international.

Les mesures unilaterales prises par les Etats-Unis sont clairement contraires aux regles du GATT. Ce n'est pas ainsi que nous reglerons nos problemes. La Communaute a fait tout ce qui etait en son pouvoir pour eviter la confrontation et convaincre ses partenaires americains que des mesures unilaterales seraient dommageables. Si les Etats-Unis estiment que les mesures communautaires ne sont pas conformes au GATT - ce que la Communaute conteste - ils auraient du, aux termes du GATT, faire recours aux procedures de reglement de differends de cette institution.

Nous n'avons pas ete entendus. Comme je l'avais annonce a chaque rencontre avec nos partenaires americains et comme l'avait confirme le Conseil des ministres dans sa declaration du 21 avril 1986, la Communaute n'a pas d'autre choix que de repliquer d'une maniere equivalente. La Commission examine a l'instant l'effet pratique des mesures americaines et fera dans les plus brefs delais une proposition au Conseil dans ce sens.

Malgre ce developpement decevant, la Commission reste convaincue qu'une negociation sur la base des regles du GATT est la seule voie raisonnable pour resoudre notre differend".

En fait, la Commission fera une proposition de mesures symetriques au 113 des cet apres-midi. Le 113 puis le COREPER pourraient se prononcer la semaine prochaine.

MATERIEL DIFFUSE

IP- 224 : Resume du discours de Lord COCKFIELD devant la "Confederation of British Industry" a Swansea
IP- 225 : Projets de developpement en Chine et au Salvador
IP- 226 : Declaration de M. DE CLERCQ sur le differend Communautaire/Etats-Unis sur l'elargissement
Discours de M. RIPA DI MEANA a la table ronde sur le cinema et la television en Europe organisee dans le cadre du Festival de Cannes
Discours de M. DE CLERCQ sur l'avenir du systeme commercial mondial a Madrid
ECONOMIE EUROPEENNE -Supplement B : Resultats des enquetes aupres des chefs d'entreprise et des consommateurs, avril 1986
Calendrier

Amities


H. PAEMEN, Comeur////